Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 022-262203052-20260921-DELIB202647-DE

Pleslin Trigavou

Date de convocation : 09/09/2026
Date d'affichage : 09/09/2026
Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10

DELIBERATION N° 2026 - 47

REPUBLIQUE FRANCAISE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PLESLIN TRIGAVOU

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 septembre à 18 H 00, le Conseil d'Administration s'est réuni à la Mairie de Pleslin Trigavou, sous la présidence de Monsieur CHEVALIER Serge, Vice-Président.

PRESENTS : Mrs CHEVALIER - BOUTOUILLET - FREVILLE - MEVITE
Mmes DOARE - LE GLAS - PICOUAYS - RICHARD MORITZ - VIGIER - ZIEGLER

ABSENTS EXCUSES : Mrs ALLAIN – LOREE - ORVEILLON
Mmes HAMARD - HUGUERRE - SALMON - VEAU

SECRETAIRE : Mme LE GLAS

Ouverture de la séance à 18H00
Approbation du PV de la séance du 24 juin 2026 à l'unanimité

Réf : BH

Concerne l'EHPAD

Objet : Renouvellement de temps partiel de Madame MARCHAND Marie-Laure, aide-soignante de classe normale

Le Président informe le CCAS que Madame MARCHAND Marie-Laure, Aide-soignante de classe normale, demande le renouvellement de son partiel temps à raison de 80 % de la durée réglementaire de service à compter du 1er octobre 2026 pour une durée d'un an, soit jusqu'au 30 septembre 2027.

Après avoir délibéré, le CCAS émet un avis favorable.

Pour extrait conforme,

Le Président	Le Secrétaire de séance

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE * PLESLIN TRIGAVOU *

CERTIFIÉ EXECUTOIRE PAR
TRANSMISSION EN PREFECTURE
LE 1 OCT. 2026